

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 À 18 H 45 À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 1) – *vice-présidente*
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)
Madame Guylaine Fortin, (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général
Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

SONT ABSENTES :

Madame Catherine Michaud (poste 5)
Madame Gisèle Touré (poste 8)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0225-23

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 18 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visiocon-
férence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0226-23

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3 – PROCÉDURE DE CONVOCATION

Conformément à l'article 165 de la Loi sur l'instruction publique, madame la présidente s'assure que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée.

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA-0227-23

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Procédure de convocation;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Désignation d'un membre de la communauté au conseil d'administration – Poste 11;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Désignation d'un membre de la communauté au conseil d'administration – Poste 11

RÉSOLUTION CA-0228-23

CONSIDÉRANT la résolution CA-0223-22 adoptée par le conseil d'administration, lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2022;

CONSIDÉRANT la vacance au *Poste 11 – Membre de la communauté possédant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines*;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Baie-James a procédé à un appel de candidatures dans le journal régional *Le Jamésien*, édition du 6 février 2022;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus à l'expiration du délai;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont procédé à l'analyse de la candidature reçue en fonction des qualités requises et des conditions exigées pour occuper ce poste;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration sont favorables à cette candidature;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** en vertu de l'article 175.10.1 de la Loi sur l'instruction publique, de désigner Mme France Tessier au *Poste 11 – Membre de la communauté possédant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines*, afin de siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 6 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne assiste à partir de Chibougamau. Aucune question n'est soulevée.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0229-23

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 18 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacynthe Allaire,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale